



Yvelines et Hauts-de-Seine L'aménagement des territoires à l'ère numérique

saisine n°17 du C2DI
avril 2018 - janvier 2019

Synthèse

En avril 2018, le Président de l'EPI 78-92 a saisi le C2DI sur l'aménagement des territoires à l'ère numérique. Les enjeux autour du numérique sont en effet considérables, à un moment de basculement, de tournant technologique mais aussi économique et environnemental.

Par leurs domaines de compétences et missions, les deux Départements jouent un rôle certain dans l'aménagement des territoires, et plus particulièrement s'agissant des mobilités (voirie, transports publics ...), des parcs et espaces naturels, des bâtiments départementaux, équipements et espaces publics associés, des systèmes d'information géographique, de la modélisation 3D et de l'open data, de la gestion de l'eau et des berges, ou encore du soutien aux partenaires communaux et intercommunaux dans la réalisation de leurs projets.

Montée en puissance de nouveaux acteurs privés, gestion des données, financement des infrastructures et des services publics sont autant de défis auxquels font face les deux Départements.

Quelles sont les mutations en cours, liées au numérique ? Par quels services et projets accompagner le développement du territoire interdépartemental ?

Pour répondre à cette saisine, quatre séances ouvertes à l'ensemble des membres du C2DI, aux élus et aux services départementaux ont été organisées, dont deux ateliers de réflexion collective animés par des membres du C2DI.



Bernard Lamy, Pierre Monin, Monique Bedel, François Leblond, Christian Lauro et Krishnaraj Danaradjou : le président, les rapporteurs et des membres du C2DI volontaires qui ont animé les ateliers.

[photo prise lors de la plénière de clôture du 16 janvier 2019 ©CD92/S. Gutierrez-Ortega]

Les intervenants associés aux travaux du C2DI



Isabelle Baraud-Serfaty > 9.01.2018
Fondatrice de la structure de conseil en économie urbaine, Ibcity
Intervention : Les nouveaux acteurs de la ville à l'heure de la révolution numérique.



Bertil de Fos > 26.06.2018
Directeur général du cabinet d'études et de prospective Chronos
Intervention : DATACTÉS Vers des stratégies territoriales de la donnée.



François Ménard > 26.06.2018
Responsable de programmes de recherche au PUCA (Plan urbanisme, construction, architecture)
Intervention : Décrypter la « Smart city », gouverner la ville numérique.



Anne-Sophie de La Gorce > 26.06.2018
Responsable Investissements numériques à la Caisse des Dépôts et Consignations
Intervention : Quelle Smart City pour nos territoires ?



Lucille Greco > 14.09.2018
Consultante associée du do tank Le Sens de la Ville
Intervention : Les Réinventer, ce qu'ils révèlent, ceux qu'ils transforment. Présentation du retour d'expérience sur la première édition d'Inventos la Métropole du Grand Paris.



Quentin Laurens > 14.09.2018
Responsable relations publiques, Entreprise Qarnot
Intervention : L'informatique au service du smart building.



Emmanuel Haiat > 14.09.2018
Conseiller municipal Smart City de la Ville de Saint-Germain-en-Laye
Intervention : La stratégie Smart city de Saint-Germain-en-Laye.



Christine Le Brun > 14.09.2018
Manager Solutions pour les Smart Territoires à Siradel (Engie)
Intervention : 3D et plateformes numériques au service du développement durable des territoires.



Franck Thuillier > 14.09.2018
Géo-Data Manager, Paris la Défense
Intervention : Une démarche BIM innovante pour répondre à de nouveaux usages.



Jean-Baptiste Bourdin > 14.09.2018
Chargé de missions, Paris la Défense
Intervention : L'observatoire de la performance énergétique des bâtiments, un outil de suivi et de pilotage énergétique pour le quartier d'affaires.



Laura Brimont > 2.10.2018
Chercheuse Villes et mobilité, à l'Institut du développement durable et des relations internationales (IDDRI)
Intervention : Comment rendre la mobilité autonome plus durable ?



Pierre Nougarède > 2.10.2018
Directeur du Service Interdépartemental d'entretien et d'exploitation de la voirie, EPI 78-92
Intervention : SITER : un outil de régulation du trafic.



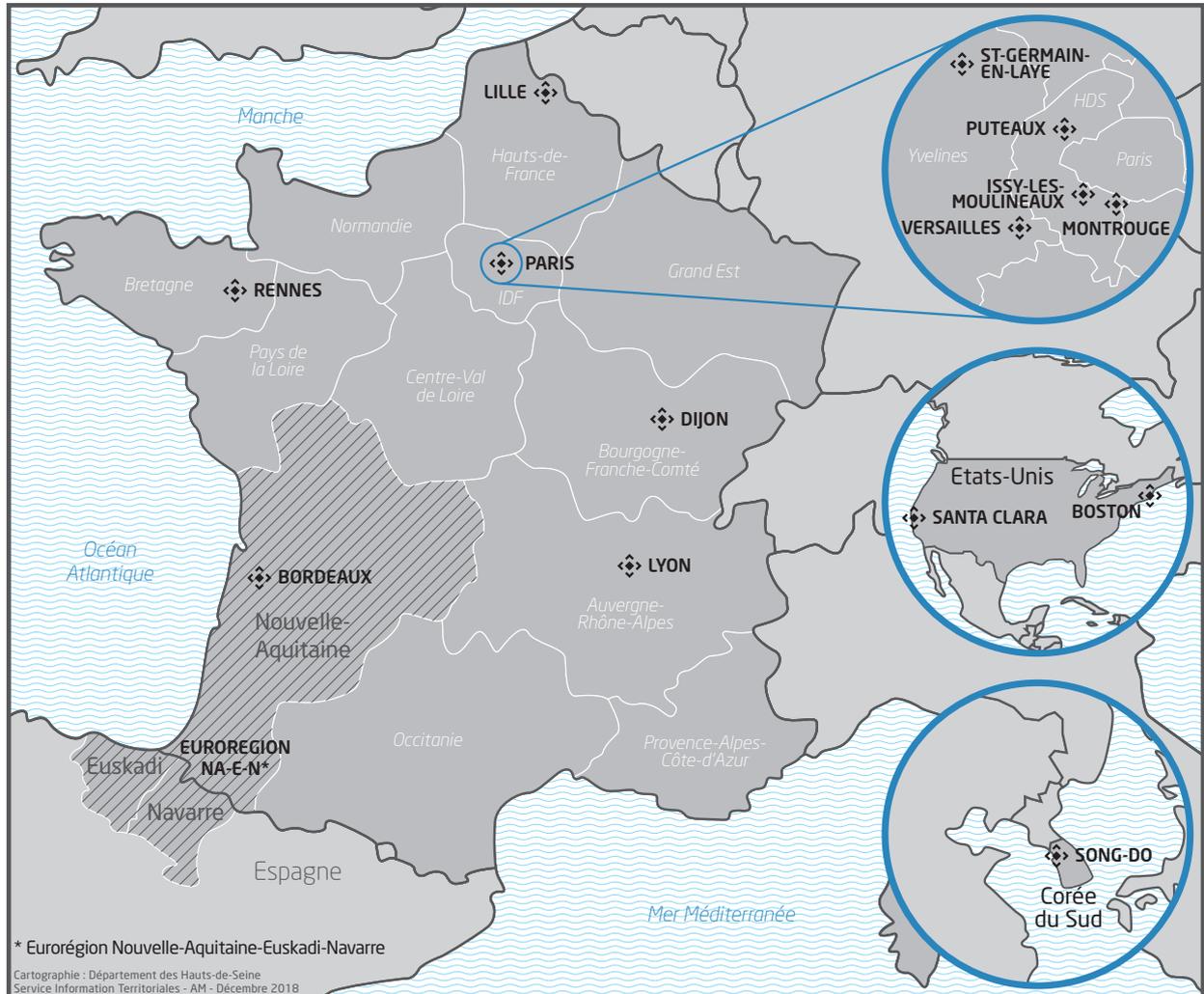
Jean-Laurent Francineau > 2.10.2018
Directeur du Programme Eco-mobilités, VeDecom
Intervention : VEDECOM au cœur de la route coopérative et automatisée.



Thierry Dussautoir > 2.10.2018
Responsable du service Politiques et Offres de mobilité, Conseil départemental des Hauts-de-Seine
Intervention : Préparer le Département à la mobilité de demain.



Laurent Rochette > 2.10.2018
Directeur des Opérations du Syndicat Mixte Yvelines Numériques, Conseil départemental des Yvelines
Intervention : Le numérique au service de la sûreté de nos territoires : vidéoprotection, contrôle d'accès et IoT.



Les territoires du benchmark

15 intervenants ont apporté leur concours aux réflexions. Au total, 118 participants ont apporté leurs contributions. Rendu en janvier 2019, l'avis du C2DI synthétise l'ensemble des travaux.

Sous le pilotage du Président du C2DI et des deux rapporteurs, le C2DI a adopté une double approche. D'une part, a été réalisé un premier panorama des projets « smart » et numériques existants sur le territoire interdépartemental. 11 projets et démarches ont ainsi été explorés :

- des projets et politiques portés par les deux Départements (SITER, politiques de mobilités, vidéoprotection),
- des outils développés par les membres du C2DI (Paris la Défense, Engie)
- ou encore des démarches portées par des élus (Saint-Germain-en-Laye), des entreprises (telle Qarnot, entreprise altoséquanaise innovante primée à l'international), des investisseurs (Caisse des Dépôts) et des centres de recherche public-privé (tel VEDECOM sur le véhicule autonome).

Cette exploration souligne la multitude d'acteurs impliqués dans la transition numérique des deux territoires - transition qui pourrait s'accorder au pluriel tant les échelles et objectifs qu'elle sert varient.

D'autre part, ont été identifiées des expériences inspirantes pour les deux Départements. Bien des études ont été publiées sur le sujet foisonnant de la « ville intelligente ». Le C2DI y a puisé des mises en perspective sur un monde en mouvement accéléré, des regards de chercheurs, de ceux qui accompagnent les collectivités dans leur transformation numérique. Outre les projets du territoire interdépartemental, 5 chercheurs et consultants ont ainsi apporté leurs expertises en matière de transitions numériques privée et publique.

#10 Mobilisation des aides à tous niveaux

Solliciter le fonds interdépartemental d'investissement
Mobiliser les aides existantes
Expertiser le modèle économique des technologies proposées
Réguler et limiter les contreparties commerciales
Se concentrer sur les zones non rentables

Les financements

7

#9 Accompagner l'innovation

Soutenir l'innovation par la commande publique et les choix d'investissements
Anticiper les transitions entre anciennes et nouvelles technologies
Considérer la durabilité et le cycle de vie
Définir des cahiers des charges précis

L'innovation

6

#8 Un « smart territoire » sans fracture

Garantir l'interopérabilité des projets infradépartementaux
Accompagner les collectivités infradépartementales

#7 Des coopérations répondant aux besoins réels

Préciser aux acteurs privés les attentes de la collectivité
Accompagner la transformation de la logistique, des entreprises et des territoires
Flécher les investissements dans les transports publics vers des besoins identifiés

La coopération

5

#6 Des ambitions et actions congruentes

Mettre en œuvre un cadre stratégique de transition numérique
Favoriser les coordinations interservices
Mesurer les impacts des services numériques
Développer par briques « interopérables »
Se doter des compétences techniques indispensables

La cohérence

4

1

L'inclusion numérique

#1 Accès au numérique

Soutenir le développement des infrastructures
Mettre en place des bornes numériques en libre accès
Analyser les usages et pratiques

#2 Contact humain et solutions hors numérique

Offrir des services complémentaires
Développer éducation et formation

#3 Participation

Intégrer les initiatives citoyennes
Encourager les projets participatifs
Utiliser les maquettes 3D

#4 Souveraineté, indépendance et « alliances fructueuses »

Définir les modes souhaitables de gestion des données
S'affranchir, grâce à des capteurs publics, de l'offre des plateformes
Sécuriser les données personnelles
Construire des partenariats « data » avec le privé
Constituer des régies publiques de données
Etudier les potentiels de la maquette 3D régionale

#5 Environnement et innovations numériques

Porter une vision conjuguant numérique, économique et environnement
Mutualiser à l'échelle interdépartementale les bornes de recharge

7 CHANTIERS

2

Les données

3

La dimension environnementale

Le C2DI a identifié sept chantiers, qui sont autant de défis, rassemblant ses 10 préconisations.

CHANTIER 1 - L'inclusion numérique

Préconisation # 1. Assurer l'accès aux potentialités du numérique *(page 62)*

- Soutenir le développement des infrastructures
- Mettre en place des bornes numériques en libre accès
- Analyser les usages et pratiques

Préconisation # 2. Concilier développement des services numériques et préservation d'un contact humain et/ou développement de solutions hors numérique *(page 63)*

- Offrir des services complémentaires
- Développer éducation et formation

Préconisation # 3. Favoriser la participation de l'utilisateur, consommateur, habitant *(page 64)*

- Intégrer les initiatives citoyennes
- Encourager les projets participatifs autour du numérique
- Utiliser les maquettes 3D

CHANTIER 2 - Les données

Préconisation # 4. Assurer la souveraineté et l'indépendance de la collectivité et créer des « alliances fructueuses » *(page 67)*

- Définir les modes souhaitables de gestion des données
- S'affranchir, grâce à des capteurs publics, de l'offre des plateformes
- Sécuriser les données personnelles
- Construire des partenariats « data » avec le privé
- Constituer des régies publiques de données
- Étudier les potentiels de la maquette 3D régionale

CHANTIER 3 - La dimension environnementale

Préconisation # 5. Encourager plus spécifiquement l'innovation numérique au service des enjeux environnementaux *(page 69)*

- Porter une vision conjuguant numérique, économique et environnement
- Mutualiser à l'échelle interdépartementale les bornes de recharge

CHANTIER 4 - La cohérence

Préconisation # 6. Construire un cadre assurant une congruence entre les ambitions et les actions (page 72)

- Mettre en œuvre un cadre stratégique de transition numérique
- Mesurer les impacts des services numériques
- Favoriser la coordination interne
- Développer par briques « interopérables »
- Se doter des compétences techniques indispensables

CHANTIER 5 - La coopération

Préconisation # 7. Susciter une coopération avec le privé répondant aux besoins réels (page 75)

- Préciser aux acteurs privés les attentes de la collectivité
- Accompagner la transformation de la logistique, des entreprises et des territoires
- Flécher les investissements dans les transports publics vers des besoins identifiés

Préconisation # 8. Construire un « smart territoire » sans fracture (page 76)

- Garantir l'interopérabilité des projets infradépartementaux
- Accompagner les collectivités infradépartementales

CHANTIER 6 - L'innovation

Préconisation # 9. Accompagner l'innovation, en l'orientant vers des solutions adaptées aux attentes des deux Départements (page 78)

- Soutenir l'innovation par la commande publique et les choix d'investissements
- Anticiper les transitions entre anciennes et nouvelles technologies
- Considérer la durabilité et le cycle de vie
- Définir des cahiers des charges précis

CHANTIER 7 - Les financements

Préconisation # 10. Mobiliser les aides à tous niveaux (page 81)

- Solliciter le fonds interdépartemental d'investissement
- Mobiliser les aides existantes
- Expertiser le modèle économique des technologies proposées
- Réguler et limiter les contreparties commerciales
- Se concentrer sur les zones non rentables.

Coopérations, cohérence, interopérabilité, inclusion : la politique « smart » apparaît comme une politique profondément transversale qui, pour gagner en efficacité, doit aller au-delà d'une approche sectorielle supplémentaire. Le numérique est davantage un catalyseur, qui impose des arbitrages forts de la part de la puissance publique, et une lecture globale des enjeux, pour pouvoir mettre en place un « smart territoire » qui soit aussi humain et résilient.

Le contexte actuel marque un tournant dans l'ère numérique - remise en cause des acteurs mondiaux tels que les GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft) et de leurs homologues chinois, émergence d'acteurs numériques français (à l'image de Qwant) qui séduisent à l'international en se positionnant comme un collectif, porteur de valeurs plus éthiques et plus concerné par l'environnement.

Au vu des mutations en cours, les membres du C2DI semblent inciter les deux Départements à développer leur propre stratégie, au-delà de la régulation des « impacts » du numérique tel qu'il est conçu actuellement.

C2D

Conseil de Développement
Durable Interdépartemental



Yvelines • Hauts-de-Seine

Créé en 2005, devenu interdépartemental depuis 2016, le Conseil de Développement Durable Interdépartemental Yvelines / Hauts-de-Seine est composé de 80 membres représentant les territoires yvelinois et altoséquanais - élus locaux, acteurs socio-professionnels, personnes qualifiées, partenaires institutionnels, acteurs économiques, représentants associatifs.

Il est chargé d'émettre des avis et des propositions sur tout sujet dont le saisit le Président de l'EPI 78-92.

Contact :
Secrétariat du C2DI
c2di78-92@hauts-de-seine.fr - 01 47 29 41 91